

March 1 and 31, 1988; in Canada (outside the NCR), between April 4 and June 1, 1988; and in all of our offices abroad by October 1988. Furthermore, incumbents of bilingual positions will be provided with a freestanding sign that they may wish to display on their desks to indicate the availability of bilingual services for both the public and departmental employees. Action has already been taken to implement this project at headquarters. Arrangements will be made with our missions abroad in the near future.

This initiative is part of the government's policy to actively offer services to the public in both official languages at those locations where, under the terms of the Official Languages Act and the Charter of Rights and Freedoms, it is so obliged. It meets the requirements of the Federal Identity Program (FIP) of the Treasury Board Secretariat.

For further information regarding the new symbol and its installation, please contact R. Whissell (ADL) at 992-9775.

PERSONNEL INFORMATION

AS-2 Rotational competition 87-EXT-CC-MY-6119

Three appeals have been lodged against the above noted competition. Hearing of these appeals will take place on April 8, 1988.

A six week period is expected before the chairman renders his decision. You will be advised as soon as possible of the outcome.

le 31 mars 1988; en dehors de la RCN (au Canada) entre le 4 avril et le 1er juin 1988; et dans tous nos bureaux à l'étranger d'ici octobre 1988. En outre, les titulaires de postes bilingues se verront remettre une plaque amovible qu'ils pourront placer sur leur bureau, s'ils le désirent, afin d'indiquer au public et aux employés du Ministère la disponibilité de services bilingues. Les préparatifs sont déjà avancés quant à la mise en oeuvre de cette politique à l'administration centrale. L'implantation du projet à nos missions à l'étranger commencera bientôt.

Cette initiative découle de la politique du gouvernement qui vise à encourager l'offre active des services au public dans les deux langues officielles dans les organismes fédéraux qui doivent les fournir en vertu de la Loi sur les langues officielles et de la Charte des droits et libertés. Elle est conforme aux exigences du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM) du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Pour de plus amples renseignements concernant le nouveau symbole et son installation, veuillez communiquer avec R. Whissell (ADL) au 992-9775.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PERSONNEL

Consours AS-2 permutant 87-EXT-CC-MY-6119

Trois appels ont été interjetés contre le concours mentionné ci-dessus. L'audition de ces appels aura lieu le 8 avril 1988.

Une période de six semaines est prévue avant que le président ne rende sa décision. Nous vous aviserons dès que possible des résultats.